

# MOUSSE À CELLULES OUVERTES

## SealTite Eplus

Le système SealTite Eplus d'Carlisle est une mousse de polyuréthane à alvéoles ouvertes projetée qui contient des polyols – matière rapidement renouvelable – ainsi que des produits recyclés dérivés de déchets de préconsommation et postconsommation.

La mousse SealTite Eplus est homologuée sous le numéro ULC ER39311 et est utilisée en tant qu'isolant dans les cavités murales ou comme produit d'insonorisation.

La mousse SealTite Eplus n'utilise aucune substance qui puisse appauvrir la couche d'ozone et est conçue pour les constructions commerciales et résidentielles là où le Code national du bâtiment du Canada est en vigueur. La mousse SealTite Eplus doit être appliquée par des installateurs certifiés conformément au Programme d'assurance de la qualité du système (PAQS) d'Carlisle (Site Quality Assurance Program). Carlisle utilise Caliber Quality Solutions Inc. SQAP comme tiers.

La mousse SealTite Eplus fournit une excellente valeur d'isolation thermique et doit être utilisée conjointement avec un pare-vapeur lorsqu'elle est utilisée comme protection thermique. Les autres avantages comprennent la réduction du bruit, de la poussière, du pollen et des infiltrations de ravageurs.

Pour une utilisation et une manipulation correctes de SealTite Eplus, les installateurs professionnels de mousse projetée doivent se référer au manuel d'installation Carlisle SealTite Eplus et à la norme CAN / ULC S705.2 qui vise les mousses de polyuréthane rigides à densité moyenne.

### PROPRIÉTÉS PHYSIQUES TYPIQUES:

PROPRIÉTÉ	EXIGENCES CAN / ULC 07 21 19.03	VALEUR MÉTRIQUE (IMP.)	PROCEDURE D'ESSAI
DENSITÉ DU COEUR	≥ 6.8 kg/ m <sup>3</sup>	7 kg/m <sup>3</sup> (0.44 lb ft <sup>3</sup> )	ASTM D 1622
STABILITÉ DIMENSIONNELLE At -20C At 80C At 70C, 97% ± 3% RH	≥ -1 ≥ -15; ≤ +10 ≥ -15; ≤ +14	-0.7 -3.1 -5.2	ASTM 2126
ABSORPTION D'EAU	Declare	21%	ASTM D2842
PERMÉANCE À LA VAPEUR D'EAU	≥ 1400 ng/(Pasm <sup>2</sup> )	1548 ng/Pasm <sup>2</sup>	ASTM E96
PROPAGATION DES FLAMMES	≤ 500	420	CAN/ ULC-S127
DÉGAGEMENT DES FUMÉES	NA	245	ASTM S102
COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV) •	Declare	24 hours	CAN/ULC-S774
VALEUR R INITIALE (PAR 25 MM)	Declare	0.6 (R3.5)	ASTM C 518

La limite minimale admissible du CCMC pour l'occupation des lieux contenant des COV est de 24 heures avec un renouvellement d'air de 0,3 par heure.



### LES AVANTAGES:

- ARRÊTE L'INFILTRATION D'AIR
- RENDEMENT ÉLEVÉ
- RÉSINE À FAIBLE VISCOSITÉ
- FACILITÉ D'APPLICATION
- ZERO SACO
- ISOLATION HOMOGÈNE

### INFORMATIONS SUR L'APPLICATION:

**ENTREPOSAGE ET UTILISATION DES PRODUITS CHIMIQUES:** Les composantes A et B lorsqu'elles sont froides, peuvent entraîner un mauvais mélange, une cavitation de la pompe ou d'autres problèmes dû à leur viscosité élevée. Tempérez et maintenez le liquide des composantes A (Iso) et B (résine) entre 60 et 90°F (15 à 32°C) avant utilisation. Des bandes chauffantes électriques sont recommandées pour le prétraitement des composantes A et B. N'entreposez pas les composantes sous la lumière directe du soleil ou les intempéries. Maintenez les fûts hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. La durée de conservation de la résine (composante B) est de 6 mois à compter de sa date de fabrication.

**MANIPULATION SÉCURITAIRE DES COMPOSANTS LIQUIDES:** Soyez prudent lorsque vous retirez les bouchons des récipients, le contenu pourrait être sous pression. Desserrez le petit bouchon d'abord et laissez s'échapper tout gaz accumulé avant de l'enlever complètement. Éviter l'inhalation prolongée des vapeurs. Toutes personnes en contact avec les liquides ; Résine (B) SealTite Eplus et ISO (A) Foamsulate A doivent avoir accès et se familiariser avec leur fiche signalétique. Les kits pèsent 432 kg (227 kg A et 205 kg B).

**MÉLANGE ET RINÇAGE DU BOYAU CHAUFFANT:** La composante B doit être mélangée au début de chaque journée de travail à l'aide d'un mélangeur pneumatique à haute vitesse (3/4 HP) comportant un minimum de 2 ensembles de 3 lames rétractables. Mélanger à haute vitesse pendant au moins 20 minutes ou jusqu'à ce que la composante B soit complètement mélangée. La composante A ne nécessite pas de mélange.

Purgez la ligne de la composante B avec du matériau B fraîchement mélangé. Faites Recirculer la composante B du boyau dans le baril de composante B et continuer à bien mélanger. La composante A ne nécessite pas de recirculation ou de mélange.

**ÉQUIPEMENT ET RÉGLAGES DES COMPOSANTS:** Les systèmes de mousse de polyuréthane doivent être appliqués à l'aide d'un équipement de pulvérisation ayant un rapport fixe de 1:1. Le côté B de SealTite Eplus (baril blanc) est relié à la pompe à résine, et le côté A de Foamsulate A (baril noir ou rouge) est connecté à la pompe d'isocyanate. Les préchauffeurs doivent être réglés entre 130 et 160 ° F (54 - 71 ° C) et le chauffage du boyau être en mesure de maintenir une température dans une plage de +5 ° F (2 ° C) de la température initiale jusqu'au pistolet de vaporisation. Les pompes du doseur doivent pouvoir maintenir une pression de sortie d'au moins 1000-1200 psi pendant la pulvérisation (pression dynamique de pulvérisation). Le pistolet recommandé est un pistolet de pulvérisation avec purge d'air utilisant un embout 01 ou 02.

**CONSIGNES D'APPLICATION:** La mousse SealTite Eplus peut être appliquée sur la plupart des matériaux de construction, y compris le bois, la maçonnerie, le béton et le métal. Toutes les surfaces pulvérisées avec de la mousse doivent être propres, sèches et exemptes de rosée ou de givre. Tout le métal sur lequel la mousse est appliquée doit être exempt d'huile, de graisse, etc. Lors de l'application du SealTite Eplus, la température du substrat doit se situer entre 40°F et 120°F (5°C - 49°C). Concernant les températures hors de cette plage, consultez le service technique d'Accella avant l'application. L'isolant en mousse de polyuréthane projetée est combustible et doit être tenu à l'écart des sources de chaleur intense.

**CONFORMITÉ AU CODE:** Le code national du bâtiment du Canada exige l'utilisation de panneaux de gypse de 1/2 po ou d'autres barrières thermiques approuvées pour couvrir tout isolant en mousse plastique exposé dans les espaces occupés.